

Des patrons français vantent la déréglementation du marché du travail en Grande-Bretagne

LE MONDE | 10.02.05 | 13h54

Dans un rapport, des cadres dirigeants travaillant au Royaume-Uni soulignent que ce système économique a mené au plein emploi et dénoncent les rigidités du modèle français.

Londres de notre correspondant

Il y a vingt ans, le Royaume-Uni était plus pauvre que la France. Aujourd'hui, son PIB par habitant dépasse de 6 % celui de notre pays. Il y a vingt ans, la France avait moins de chômeurs que le Royaume-Uni. Aujourd'hui, elle en compte deux fois plus que notre voisin qui connaît, en pratique, le plein emploi.

Partant de ces deux constats fondamentaux, une quinzaine de patrons et de cadres dirigeants français travaillant en Grande-Bretagne, membres de la section des conseillers du commerce extérieur, ont cherché à comprendre pourquoi le Royaume-Uni faisait nettement mieux que la France en matière de croissance et d'emploi. Au terme de leurs débats, ils ont rédigé un rapport de 40 pages, intitulé "Sous-emploi français, plein emploi britannique : un paradoxe bien peu cordial". Avec à l'esprit, la volonté de montrer comment la France peut "*s'inspirer des bonnes pratiques du Royaume-Uni pour gagner la bataille de l'emploi et de l'attractivité*".

Guidé par le mot d'ordre, "*la souplesse, encore la souplesse*", leur rapport comporte quatre chapitres, dont les deux premiers sont les plus importants : l'emploi et la croissance, le droit du travail - "*il faut dédramatiser le licenciement et faciliter ses procédures*" -, la fiscalité, et la maîtrise de l'anglais.

ADMINISTRATIONS PARTENAIRES

La France, note ce rapport en exergue, possède un "hardware" hors pair de l'attractivité économique : position géographique unique, infrastructures de pointe, système de santé et d'éducation performants, main-d'oeuvre qualifiée. L'avantage britannique se situe, lui, sur le "software", c'est-à-dire sur les comportements et l'environnement économique et culturel. Or la France a tendance à transformer le "soft" en "hard", à rigidifier le contexte socio-économique. Ainsi, au Royaume-Uni, les administrations sont les partenaires et le premier soutien des entreprises. En France, elles manient surtout "*l'autorité et la hiérarchie*". En assouplissant ce qui aurait dû rester souple, prédit le rapport, la France pourrait renouer avec la croissance et l'emploi.

A population équivalente, le chômage reste deux fois plus élevé en France (9,8 % contre 4,7 %, chiffres BIT), malgré des dépenses d'aide à la création d'emplois près de cinq fois supérieures. La France se vante de rendre le chômage moins difficile qu'ailleurs, alors qu'elle devrait en priorité "*rendre le travail plus facile*".

Au Royaume-Uni, où l'on cherche avant tout à "*améliorer l'offre de travail*", c'est l'emploi qui crée la croissance. Au Royaume-Uni, poursuit le rapport, le travail est

une valeur en soi, et un facteur d'intégration sociale. En France, sa valeur a été mise à mal au profit de celle du loisir.

Pour un Britannique, il n'est pas de *"mauvais job"* et *"un petit boulot n'est jamais que momentané"*. Il accepte une période de chômage *"comme faisant partie du cycle de destruction créatrice"* de l'économie libérale, tient le travail pour *"un pacte social"* et l'inactivité comme *"suspecte"*. Outre-Manche, la création d'entreprises est simple et rapide. On peut acquérir en quarante-huit heures, et à coût abordable, le cadre juridique d'une entreprise *"prête à l'emploi"* sous vingt-quatre heures.

RETOUR À L'EMPLOI INDEMNISÉ

En France, la population active s'élimine par les deux bouts : arrivée tardive sur le marché du travail, réduction du temps de travail et préretraites. Cette politique a privé l'économie d'une précieuse main-d'oeuvre, alourdi les dépenses sociales et compliqué l'embauche sans réduire le chômage. Le Royaume-Uni a une productivité annuelle par emploi inférieure à celle de la France (de près de 4 600 dollars). Mais il offre à toute sa population active la possibilité de travailler et obtient, au final, un PIB par tête supérieur à celui de la France. Les Britanniques sont plus nombreux à travailler que les Français. C'est vrai notamment pour les 55-64 ans (+ 18,7 points), et les femmes (+ 8,6 points). Ils travaillent plus (43,8 heures par semaine contre 40,7 heures) et plus longtemps (jusqu'à 62,3 ans contre 58,8 ans).

La situation financière des salariés est nettement meilleure que celle des chômeurs. Le Royaume-Uni indemnise le retour à l'emploi, évitant de pénaliser les ex-chômeurs, comme en France où la perte d'allocations sociales les dissuade d'exercer un emploi mal rémunéré.

Les efforts se concentrent sur le travail et l'employabilité du chômeur plus que sur le chômage et les besoins du chômeur : *"Décrier la précarité des emplois britanniques fait oublier que c'est le nombre des chômeurs, des contrats à durée déterminée et du temps partiel involontaire qui sont la vraie précarité."* Les CDD sont deux fois plus nombreux en France.

Paradoxalement, le plein emploi devient une contrainte de gestion pour l'employeur, face à une main-d'oeuvre *"infidèle"*, qu'il doit retenir par des salaires accrus et des primes. En conséquence, les Français embauchés en contrat local au Royaume-Uni ne veulent plus rentrer en France. C'est l'une des raisons pour lesquelles 300 000 Français vivent aujourd'hui en Grande-Bretagne.

Jean-Pierre Langellier

Lien web:

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3214,36-397564,0.html>